

Christian Bromberger, Jean Poirier, Jean-Pierre Olivier De Sardan, Claude Royer, Ariane Bruneton-Governatori, Jacques Barrau, Jean Benoist, Hélène Balfet, Colette Petonnet, Jacques Gutwirth, Monique de Fontanès, Jeanine Fribourg, Pierre Lemonnier, Georges Ravis-Giordani, Henri Raulin, Claudine de France et Jean-Dominique Lajoux

Hommage à André Leroi-Gourhan

Leçons et images d'un « patron »

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Christian Bromberger, Jean Poirier, Jean-Pierre Olivier De Sardan, Claude Royer, Ariane Bruneton-Governatori, Jacques Barrau, Jean Benoist, Hélène Balfet, Colette Petonnet, Jacques Gutwirth, Monique de Fontanès, Jeanine Fribourg, Pierre Lemonnier, Georges Ravis-Giordani, Henri Raulin, Claudine de France et Jean-Dominique Lajoux, « Hommage à André Leroi-Gourhan », *Terrain* [En ligne], 7 | 1986, mis en ligne le 19 juillet 2007. URL : <http://terrain.revues.org/index2913.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Ministère de la culture / Maison des sciences de l'homme

<http://terrain.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://terrain.revues.org/index2913.html>

Document généré automatiquement le 29 septembre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Terrain

Christian Bromberger, Jean Poirier, Jean-Pierre Olivier De Sardan, Claude Royer, Ariane Bruneton-Governatori, Jacques Barrau, Jean Benoist, Hélène Balfet, Colette Petonnet, Jacques Gutwirth, Monique de Fontanès, Jeanine Fribourg, Pierre Lemonnier, Georges Ravis-Giordani, Henri Raulin, Claudine de France et Jean-Dominique Lajoux

Hommage à André Leroi-Gourhan

Leçons et images d'un « patron »

Pagination originale : p. 61-76



Christian Bromberger - Université de Provence

- 1 André Leroi-Gourhan définissait l'anthropologie comme l'« étude des modalités de comportement de l'homme sans restriction d'époque ou de niveau culturel » ; un tel programme, ajoutait-il, « contraint la recherche à se placer en face de la totalité des faits humains, dans la nature anthropologique de leurs auteurs, dans leurs activités corporelles et mentales, dans les produits oraux et matériels de ces activités, sur toute la surface de l'habitat humain, dans toute la profondeur du temps qui sépare le jour présent des origines ». Ce projet d'une anthropologie totale, qui rappelle celui tracé par ces pères fondateurs de la discipline que furent Broca et Quatrefages, André Leroi-Gourhan est sans doute le seul à l'avoir mené à terme, avec la rigueur analytique qui est le sceau de sa démarche. *Le Geste et la Parole*, point nodal de son œuvre, en fournit une illustration saisissante, brossant l'évolution de l'homme depuis ses premières manifestations — et même en deçà — jusqu'à la période contemporaine — et même au-delà (le dernier chapitre évoque l'avenir de *l'homo sapiens*) —, associant l'analyse biologique et culturelle, brisant les barrières disciplinaires ou sous-disciplinaires et restituant ainsi sa plénitude au projet anthropologique. Le fait humain, dans son évolution, est ici saisi dans toutes ses dimensions, à travers les modifications du cerveau et de la main, des outils les plus simples aux machines les plus complexes, des formes élémentaires de transmission de l'information aux fiches perforées et à la mémoire électronique, des premières traces de domestication de l'espace à la configuration des villes modernes, de l'origine du comportement figuratif à l'art abstrait etc. Si Leroi-Gourhan n'a guère disserté sur les mérites de la pluridisciplinarité et du comparatisme dans le temps et dans l'espace, il les a mis en œuvre systématiquement dans sa pratique de la recherche, et de façon magistrale. A cette visée

d'une anthropologie générale se rattache une autre œuvre majeure d'André Leroi-Gourhan, indépassée, bien que publiée il y a plus de quarante ans, *Evolution et Techniques*, présentant une typologie systématique des techniques — c'est l'aspect que l'on a le plus retenu, peut-être à tort —, mais surtout jetant les bases théoriques et analytiques de la technologie comparée, cette branche vivace de la recherche ethnologique en France, alors qu'elle n'est qu'une annexe de la muséographie dans d'autres traditions nationales (en Angleterre, aux États-Unis par exemple). Les concepts de « tendance » et de « faits techniques », l'une « universelle », « rectiligne », « prévisible », parce que liée à des contraintes matérielles et fonctionnelles, les seconds « imprévisibles, fantaisistes », parce qu'indissolublement liés au milieu « particulier » dans lequel ils se produisent, les notions d'efficacité, de milieu technique « baigné par les traditions mentales de chaque groupe humain », les réflexions de l'auteur sur les phénomènes d'emprunt, d'invention, de convergences techniques... demeurent les pierres angulaires de l'analyse technologique. Vingt ans plus tard dans *Le Geste et la Parole*, Leroi-Gourhan enrichit encore ces perspectives en mettant en œuvre le concept de « chaîne opératoire », syntaxe organisée d'actions, associant gestes, outils, connaissances, aboutissant à la transformation d'une matière première en un produit fabriqué. C'est à cette approche dynamique des faits techniques, arrachant la technologie à la simple description d'objets et à l'établissement de typologies, que se rattachent les travaux les plus suggestifs de ses élèves et disciples technologues.

- 2 En évoquant ces deux ouvrages fondamentaux, nous voici, semble-t-il, fort éloignés des thèmes, des terrains, des problématiques qui sont le pain quotidien des ethnologues européenistes. Or — la diversité des témoignages présentés ici le prouve —, André Leroi-Gourhan a joué un rôle important dans le développement de l'ethnologie de nos sociétés, et non pas seulement en suscitant et dirigeant des travaux de technologie. Ce fait peut paraître paradoxal à ceux qui n'eurent qu'une connaissance superficielle de l'œuvre et de l'enseignant.
- 3 Quels rapports, au fond, entre la vision planétaire des phénomènes qu'avait Leroi-Gourhan et l'analyse de groupes locaux ou sociaux saisis à travers leurs coutumes, leur institutions, leur pratiques quotidiennes ou rituelles ? En fait, si Leroi-Gourhan est demeuré un modèle de référence pour beaucoup d'ethnologues travaillant sur les sociétés complexes — et même quand il se fut tourné plus délibérément vers la préhistoire —, c'est d'abord, me semble-t-il, en raison de *l'attitude scientifique* qu'il a su transmettre à travers ses ouvrages, bien sûr, mais aussi à travers son enseignement et les stages d'initiation à la recherche sur le terrain qu'il avait créés, qu'il anima longtemps et qui lui apparaissaient comme les compléments nécessaires à toute formation académique. Plusieurs de ses anciens élèves rappellent ci-dessous les caractéristiques saillantes de cette position scientifique : une démarche résolument inductive, accordant le primat à l'investigation empirique, et non à la théorisation *a priori*, une vigilance rigoureuse dans l'observation et l'établissement des faits, avant de les confronter à un « catalogue d'hypothèses » qui en rendent compte dans toute leur complexité, et non dans leur seule trame générale... Le premier cours de Leroi-Gourhan auquel j'assistai portait sur l'équipement technique des Eskimos. Il y fut longuement question de lampes et de queursoirs. Chaque détail pertinent était analysé, comparé, situé dans le contexte de son utilisation, saisi comme le témoin d'une évolution ou de contacts entre sociétés voisines. Il nous apprenait à regarder et à penser les objets dans la totalité de leurs fonctions et de leurs significations, à l'aide d'hypothèses prudentes qu'étayait une extraordinaire érudition. Ce sont des leçons similaires — pleinement ethnologiques — qui se dégageaient des visites du champ de fouilles de Pincevent : chaque détail était mis à profit pour retrouver, à l'aide d'hypothèses successives, *la cohérence d'un ensemble*.
- 4 Cette exigence de *totalité* était, pour lui, un principe majeur de la recherche, qu'il rappelait fréquemment à ses élèves ; il fustigeait avec humour ces monographies ou ces chapitres de technologie consistant en d'inévitables « inventaires de marmites et de cases », en de « banales

énumérations de haches, de soufflets », affirmant que le « devoir le plus réel de l'ethnologie est d'établir les faits en vue de leur assemblage significatif ». Il faut lire et relire le texte (« L'expérience ethnologique », 1968), d'où est extraite cette dernière citation, texte d'une densité remarquable, où il définit les fondements, les méthodes et les exigences de notre discipline.

5 Tout autant que par son attitude scientifique, c'est par les concepts, les thèmes, les domaines d'investigation qu'il a définis ou dont il a renouvelé l'approche, qu'André Leroi-Gourhan s'est imposé comme un des guides intellectuels de deux générations d'ethnologues ayant choisi, souvent à son initiative — il faut le rappeler —, la France ou telle région d'Europe comme terrain d'étude. Il a, bien sûr — nous y avons déjà fait allusion — contribué de façon décisive au développement des études techno-économiques, privilégiant une vision matérielle — sinon matérialiste — (il tenait à souligner cette nuance) de l'existence et du devenir des sociétés.

6 C'est à lui, tout comme à Charles Parain et à André-Georges Haudricourt, que l'ethnologie de la France doit une de ses tonalités singulières, l'ancrant dans l'histoire des techniques et de leurs usages sociaux. Ses analyses des formes de domestication de l'espace et du temps ont inspiré, par ailleurs, bien des recherches sur les procédures dont usent nos sociétés, dans leur diversité, pour aménager, ordonner, penser les rythmes et les cadres de l'existence collective. Les développements qu'il a consacrés, à travers toute son œuvre, aux processus de « spéciation » et de différenciation des ethnies, d'homogénéisation et de particularisation culturelles (« la recherche des lois de particularisation » était pour lui une des pierres de touche de l'ethnologie), aux symboles et au style ethniques sont des repères majeurs pour l'ethnologue de nos sociétés qui voit se maintenir, se dissoudre, se recomposer des collectivités singulières, qui se perçoivent et sont perçues comme distinctes. Pour Leroi-Gourhan, l'appréhension de ces spécificités relève, en dernier ressort, de l'analyse esthétique du style. « La description, même précise et détaillée, des faits ethnographiques, écrivait-il, ne rend absolument pas compte du plus réel de la valeur de l'ethnie. » « Les nuances, ajoutait-il, sont (...) l'élément définitivement significatif et l'esthétique au sens large pourrait bien être l'une des clefs de l'ethnologie. S'il en était ainsi, il y aurait véritablement une science à créer, celle des valeurs, des rythmes, des saveurs et des formes dans une systématique adaptée aux besoins de l'expression de l'indéfinissable ethnique. » Sur ce chemin — qu'il contribuait à élargir pendant les derniers mois de sa vie, après avoir jeté les bases d'une méthode entièrement nouvelle d'analyse des phénomènes esthétiques —, il n'a guère encore été suivi par les ethnologues du monde moderne. C'est pourtant là une des voies qui s'imposent pour prendre la mesure des phénomènes d'ethnicité dans un contexte général de banalisation des usages : « On peut, par une analyse mécanique détaillée, expliquer en quoi le moteur des automobiles anglaises diffère de celui des françaises ou des russes, quoique le fait "automobile" soit commun. Il faudrait se livrer à une analyse gigantesque pour expliquer pourquoi, d'un seul coup d'œil, l'observateur perçoit qu'une voiture est "bien anglaise". Il est évident par ailleurs que le répertoire du jazz "Nouvelle-Orléans" est devenu un capital mondial et en principe stylistiquement inaltérable. Il n'empêche que l'oreille ne confond pas une exécution suédoise et une exécution américaine du même morceau. » C'est cette sensibilité aux nuances d'une « atmosphère esthétique », difficilement restituables par le langage, qui l'amena à prôner, dès 1948, le développement du cinéma ethnographique.

7 Les méthodes et les perspectives ouvertes par Leroi-Gourhan — dans une œuvre dont on n'a pas fini de scruter l'étonnante variété — demeureront longtemps, à n'en pas douter, des socles de la recherche ethnologique. Plus fugace sera, par la force des choses, l'image de l'homme et du savant au quotidien, que restituent plusieurs témoignages présentés ci-dessous. Homme simple, réservé, modeste, rétif aux mondanités scientifiques et aux modes intellectuelles, André Leroi-Gourhan n'aimait guère se donner en spectacle. Cette réserve n'excluait pas une profonde chaleur des sentiments — peut-être visait-elle seulement à la dissimuler ? — que

Leroi-Gourhan portait aux êtres et à la vie. Sa qualité majeure de directeur de recherche était, me semble-t-il, sa clairvoyance : il aidait à orienter un travail, non pas en fonction de ses seuls intérêts scientifiques, mais en tenant compte de la sensibilité, des possibilités d'innovation des uns et des autres. Au demeurant, on avait souvent le sentiment de l'intéresser beaucoup plus en évoquant des pistes de travail qui prolongeaient ses réflexions — ou s'en écartaient — qu'en lui présentant des exemples d'une démarche qu'il avait déjà expérimentée.

- 8 Les textes réunis dans ce numéro de *Terrain* — un titre, qui à coup sûr, lui aurait plu — témoignent du rayonnement de l'homme et de l'œuvre auprès de nombreux ethnologues qui se sont spécialisés, partiellement ou exclusivement, dans l'étude des sociétés françaises ou européennes. Ils ne reflètent pas, bien entendu, toute l'étendue de l'apport de Leroi-Gourhan puisque celui-ci exerça aussi une influence déterminante sur l'ethnologie exotique, la préhistoire, la sémiologie, l'histoire de l'art, etc. Mais, à les lire, on percevra la profonde unité d'une démarche qui s'affranchissait des barrières artificielles. On comprendra aussi pourquoi ses élèves avaient surnommé André Leroi-Gourhan, « le patron », par un mélange de respect et d'affectueuse familiarité.

Jean Poirier - Université de Nice

Les fondements de la démarche ethnologique

« L'expérience ethnologique est à l'origine monographique et comparative (...) Il y a deux plans sur lesquels l'ethnologie constitue un élément irremplaçable de la constellation des sciences de l'homme : sa fonction ethnographique et la recherche des lois de particularisation » (André Leroi-Gourhan, 1968 : 1819).

- 9 C'est, je crois, en 1946 que j'ai connu André Leroi-Gourhan au musée de l'Homme, par mon vieux maître Maurice Leenhardt, qui était le directeur du département Océanie. Dans son petit bureau des sous-sols du musée est née une collaboration confiante, et aussi une amitié, qui m'ont permis d'apprécier à sa valeur l'apport de celui qui est resté pendant plusieurs décennies le « patron » de l'ethnologie française de terrain (expression tautologique : comme s'il pouvait exister une autre ethnologie...). J'ai ensuite, avec son appui, été nommé attaché de recherche au c.n.r.s. — c'était la promotion d'Hélène Balfet et de Jean Rouch, en 1948, je crois —, puis je lui ai succédé en 1957 à la chaire d'ethnologie de la faculté des Lettres de Lyon. A l'époque, il n'y avait que trois chaires d'ethnologie dans l'université française ; dans l'ordre chronologique : Paris avec Griaule, Lyon avec « Leroi », et Bordeaux avec Métais.
- 10 Gaston Berger a créé une quatrième chaire à Montpellier, que Jean Servier a occupée sans discontinuité jusqu'à sa récente retraite, alors que je venais à Lyon pour quatre ans, partant ensuite pour Madagascar. Mes liens avec « Leroi » ont été aussi noués dans le cadre du précieux organisme qu'il avait créé, le Centre de formation aux recherches ethnologiques (c.f.r.e.), qui fonctionnait au musée de l'Homme, et dont j'ai assuré le secrétariat. On me permettra de rappeler que c'est du c.f.r.e. que sont sortis — entre autres — Lucien Bernot, Claude Pairault, Georges Condominas, Jean Guiart, Louis Molet : quelles sont les universités qui, un tiers de siècle plus tard, peuvent se prévaloir des mêmes résultats ?
- 11 Ce n'est sans doute pas le lieu d'approfondir ces aspects de l'œuvre de Leroi-Gourhan, quelque importants qu'ils aient été ; il faudra bien qu'un jour une revue consacre un numéro spécial à l'ensemble de cette œuvre — comme Jean Cazeneuve l'a fait pour Lucien Lévy-Bruhl. Car il y a beaucoup à dire. Nous ne pouvons ici qu'indiquer trop rapidement les trois leçons que nous retenons personnellement d'une longue collaboration. Toutes trois sont à la fois d'ordre épistémologique et méthodologique. La première concerne la définition même de l'ethnologie. Leroi-Gourhan a été sans doute le dernier représentant de cette longue tradition française qui, à partir de Quatrefages (on pourrait même remonter directement aux idéologues) appréhendait l'ethnologie dans une perspective compréhensive, et intégrait dans

une même approche l'étude du passé de l'homme (préhistoire), l'étude de ses caractéristiques physiques (anthroporaciologie) et l'étude des éléments sociaux et culturels des groupements traditionnels (ethnographie, folklore, anthropologie sociale et culturelle). On s'est ensuite détourné de cette vision englobante, la seule qui puisse mettre réellement l'*animal homo* en situation. A l'origine, l'étude de la langue faisait d'ailleurs partie de cet ensemble, et on rappellera ici que pendant plusieurs décennies, dans la seconde moitié du xix^e siècle, le terme *ethnographie* avait l'acception très précise, qu'on a dépassée ensuite, de « science des langues comme caractéristiques des identités ethniques ». C'était là le programme de l'ancien « certificat d'ethnologie ». Depuis, la recherche a perdu fâcheusement le sens de cette solidarité fondamentale qui transcende le (nécessaire) découpage disciplinaire. Nous nous réjouissons que, tout récemment, la nouvelle classification des diverses instances du Conseil supérieur des universités ait donné naissance à la Section 33 qui s'intitule « Anthropologie, Préhistoire, Ethnologie ». Nous retrouvons, par-delà les camps de Bretagne et de Bourgogne, les anciens compagnonnages...

- 12 Seconde leçon, essentielle — et, malheureusement, tellement méconnue : la plurispécialisation. Aujourd'hui, on se dirige vers une monospécialisation de plus en plus « pointue » : on se spécialise et parfois on s'emprisonne, dans l'étude du pouvoir, ou de la parenté, ou de l'esthétique — appliquée souvent à une aire culturelle ou à un groupe ethnique bien précis. Je suis convaincu depuis longtemps que cette hyperfocalisation est désastreuse ; il faut se spécialiser, certes, mais en plusieurs matières, et si possible sur plusieurs terrains. Leroi-Gourhan a fait, entre autres, de la technologie, de la préhistoire, de l'esthétique — et des meilleures qui soient. J'ai rappelé ailleurs que Maurice Leenhardt me disait, lui qui était connu comme le spécialiste de la Nouvelle-Calédonie : « L'Afrique m'a beaucoup appris sur l'Océanie. » (On ignore souvent qu'il a vécu trois ans en Afrique du Sud, au début de sa carrière.) Leroi-Gourhan a travaillé au Japon, chez les Eskimos, et sur plusieurs terrains européens. On n'a pas encore parfaitement saisi cette leçon qui permettra de féconder mutuellement les perspectives ; si l'interdisciplinarité a, pour le moment, échoué partout, il faut encourager chez le même chercheur la pluridisciplinarité et la bispécialisation — (et une double spécialisation : thématique et géographique).
- 13 Enfin, la troisième leçon que je voudrais retenir ici concerne la méthodologie de la recherche. Leçon magistrale — sans tautologie — et qui s'inscrit, il faut le reconnaître, contre la mode scientifique, ou pseudo-scientifique. Aujourd'hui, on estime qu'il n'existe pas de recherche valable sans théorisation préalable ; il faut partir d'un cadre conceptuel plus ou moins sophistiqué, se réclamer de préconceptions épistémologiques. Le comportement de Leroi-Gourhan était aux antipodes de ces prétendues exigences théoriques qui, trop souvent, ne sont que des excuses ou des faux-fuyants pour esquiver la confrontation du chercheur avec le fait. Nous avons rappelé ailleurs¹ l'étonnement sincère, et à la fois quelque peu amusé et scandalisé, de Leroi-Gourhan à qui un journaliste demandait, au début d'une interview, quelle était la théorie qu'il mettait en œuvre. La réponse fut qu'il n'appliquait aucune théorie, et j'ai toujours pensé que ce jour-là le maître avait déçu le journaliste.
- 14 Il est temps, cependant, de sortir des présupposés et des préconceptions de cet ordre. Je sais que je vais à l'encontre d'un certain nombre de collègues, mais je sais aussi que je suis fidèle à Leroi en redisant : la théorie sort du fait, et non l'inverse ; il est non seulement possible, mais nécessaire, d'arriver sur le terrain avec un seul objectif : dresser un constat ; il faut faire un procès-verbal, et non pas un procès de verbalisme. L'*objet* scientifique est un *a posteriori*, et non pas un *a priori*. Tout le travail de terrain de Leroi-Gourhan témoigne en faveur d'une *pratique* qui n'a pas été préalablement *théorisée*.
- 15 Qu'on nous permette de résumer ainsi ce que nous avons surtout retenu de notre maître et ami : une *ethnologie trinitaire* reprenant la tradition française des origines à Marcel Mauss ; une

double bi-spécialisation, de thèmes et de terrains ; enfin, une reconnaissance, qui ne soit pas honteuse, de cette donnée première : la *factualité du fait*.

Jean-Pierre Olivier De Sardan - C.N.R.S. Montpellier

- 16 Je ne peux me prévaloir d'une grande compétence en ethnologie de la France pour m'associer à cet hommage à André Leroi-Gourhan : je ne travaille en Lozère que depuis peu, à temps partiel, et sur des thèmes qui n'ont guère de rapports avec les domaines de prédilection de celui qui dirigea ma thèse de 1963 à 1967. Je pourrais certes faire remarquer, cette fois en tant qu'africaniste, que Leroi-Gourhan s'est intéressé à bien d'autres aires culturelles que l'Europe ou l'Extrême-Orient (il a même publié un ouvrage sur l'Afrique, qui ne restera cependant pas parmi ses œuvres marquantes), et à bien d'autres champs scientifiques que ceux (préhistoire, technologie comparée) auxquels son nom est avant tout, et pour longtemps, attaché. Mais c'est à un niveau plus profond encore que l'influence d'André Leroi-Gourhan m'apparaît comme exemplaire, dressée comme une référence bien au-delà des terrains, des théories ou des disciplines, destinée à vaincre la durée qui, dans la recherche, rend vite les travaux obsolètes : c'est son *attitude scientifique*, et en particulier la rigueur qu'il a introduite dans des sciences sociales trop dominées par l'idéologie, la spéculation ou les jeux de langage, ainsi que la combinaison rare (ou plutôt la fusion) entre empirisme et réflexion théorique dont il a été l'artisan, qui en font pour moi non seulement un grand nom de l'anthropologie des quarante dernières années (aux côtés de Bastide, Gurvitch, Balandier, Mercier...), mais plus encore celui qui a remis l'ethnologie sur ses pieds et posé les jalons d'une nouvelle rigueur scientifique que nous sommes encore largement incapables de mettre en œuvre dans toutes ses implications.
- 17 Avec lui, les hypothèses restent des hypothèses et ne sont pas assénées comme des vérités ou des dogmes. Avec lui, les interprétations ou les explications ne sont pas jeux de l'esprit, élégants artifices, effets de mode, mais reposent sur un immense travail de terrain ou de compilation, long, obscur, patient, mais ô combien réfléchi et organisé, qui donne consistance aux théories et chair aux idées. Avec lui, les faits gênants, les contre-exemples, les détails qui ne « collent » pas, ne sont pas négligés ou refoulés mais pris en considération et utilisés pour bâtir des systèmes de compréhension plus satisfaisants. Avec lui est enfin rompue l'antinomie maléfique des sciences sociales : ni accumulation maniaque de faits ethnographiques, ni spéculation séduisante, la recherche devient rigueur inventive.
- 18 Le « positivisme » de Leroi-Gourhan n'est peut-être guère médiatique, en ces temps de valorisation du subjectivisme, mais il est de la même veine que celui qui a sous-tendu les œuvres d'un Marx ou d'un Weber. Comme eux soucieux d'un comparatisme justifié, érudit et rigoureux (ce qui est après tout le fondement de notre discipline), et comme eux attentif à son ancrage dans l'histoire, il dispose d'un grand avantage sur ses illustres prédécesseurs : l'expérience de la recherche de terrain et une exceptionnelle attention aux signes infimes et ténus que celle-ci permet de recueillir, mettant ainsi en question les édifices théoriques trop beaux pour être vrais.
- 19 Avec André Leroi-Gourhan, les sciences sociales redeviennent des sciences « cumulatives », à l'image des sciences dites exactes : il faut partir de là où il s'est arrêté.

Claude Royer - C.N.R.S. et université de Franche-Comté

Entité ethnique et identité culturelle : pour une ethnologie de l'aventure humaine

« Il reste à l'ethnologie une tâche considérable à accomplir dans la simple mise en place d'une recherche à l'issue de laquelle les unités ethniques apparaîtraient comme les *totalités* qu'elles sont dans la *réalité vivante*. » (A. Leroi-Gourhan, comme toutes les citations qui suivent).

- 20 Lorsque, jeune Huron débarquant à Paris en 1960, j'ai commencé à suivre les cours d'André Leroi-Gourhan, j'avais une vocation d'américaniste et je me passionnais beaucoup plus pour

les phénomènes socio-religieux — auxquels nous initiait Roger Bastide — que pour les faits techno-économiques. C'est ma participation à la « r.c.p. Aubrac », en 1964 et 1965, qui a orienté mes recherches ultérieures vers l'ethnologie de la France, et qui m'a permis de mesurer, à l'épreuve d'une recherche concrète, toute la richesse de l'enseignement de celui qui était devenu pour moi (comme pour ceux qui guidaient alors mes premiers pas de jeune chercheur) le « patron ». Dans le cadre de cette recherche coopérative, l'étude du groupe des buronniers, que j'ai menée pendant plus de deux ans, a pris la forme d'une monographie ; monographie non conçue comme une juxtaposition de données, mais « soumise au devoir le plus réel de l'ethnologie qui est d'établir les faits en vue de leur assemblage significatif ». C'est cette conception, fondée sur une démarche première essentiellement descriptive (ethnographique) qui fut mise en œuvre dans mes recherches ultérieures sur les sociétés vigneronnes et sur les communautés villageoises. En rupture avec une certaine mode intellectuelle, et quitte à passer (avec quelques autres) pour le défenseur d'une conception qui paraît désuète à certains, je persiste à penser que l'expérience ethnologique est à l'origine essentiellement monographique, étant bien entendu que « pour remplir tout son rôle, la monographie doit en quelque sorte se dédoubler et que l'exposé précis des faits... doit être doublé par la recherche de toutes les connexions qui font de l'organisme étudié un tout ».

21 Un tel point de vue amène nécessairement à refuser, quelque présomption qu'il y paraisse, toute spécialisation trop étroite, ou pour le moins toute ségrégation entre l'étude de la culture matérielle et celle des autres aspects de l'activité humaine. Ainsi en est-il présentement avec l'étude d'un petit vignoble franc-comtois, résiduel et aujourd'hui renaissant, appréhendé comme une totalité à travers l'interaction des faits techniques, économiques, sociaux et religieux (c'est une dévotion vigneronne populaire, en porte à faux avec la réalité techno-économique et « réinterprétée » par quelques notables, qui a servi de point de départ à cette recherche). Il est sans doute utile que certains chercheurs consacrent leur existence à approfondir tel ou tel thème : parenté, mythes, politique, etc. Il est tout aussi légitime que d'autres s'attachent à observer dans leur vie concrète, et à étudier dans toutes leurs dimensions, des groupes humains bien définis, géographiquement et historiquement situés. L'anatomie comparée des cultures doit être complétée par une physiologie des groupes ethniques considérés chacun comme unique dans le temps et dans l'espace. Tous les ethnologues se réfèrent volontiers au concept de « fait social total » hérité de Marcel Mauss ; seul, me semble-t-il, l'apport méthodologique d'A. Leroi-Gourhan peut permettre de dépasser ce qui reste trop souvent une simple reconnaissance formelle de cette exigence de totalité.

22 Pour A. Leroi-Gourhan, le concept de totalité est inséparable de son application à des unités *vivantes* : « Les phénomènes ethniques ne sont compréhensibles qu'en évolution... l'ethnologie est une discipline de l'histoire. » Il ne s'agit pas ici d'« ethno-histoire » (discipline qui reste à définir, en approfondissant la réflexion de Charles Parain comme celle d'A. Leroi-Gourhan, et dont l'invocation ne sert parfois qu'à rebaptiser, pour des raisons qui n'ont rien de scientifique, des travaux naguère définis comme d'histoire sociale), ni d'une histoire qui viendrait épauler l'ethnologie en expliquant le présent par le passé, mais de la prise en compte, comme élément dynamique de la recherche, du fait que « les situations ethniques ne sont que des devenirs, indéfinissables autrement que dans une perspective animée par le temps ».

23 Dans cette perspective, loin d'être d'abord une psychologie attachée à mettre en lumière, dans une démarche néo-kantienne, l'unité du phénomène humain, l'ethnologie se donne pour but « l'étude directe et approfondie des réponses particulières que donnent les groupes humains aux courants généraux de civilisation auxquels ils sont soumis », et pour rôle de « chercher comment une société assure sa cohérence et donc sa survie, au sein d'une entité poly-ethnique en évolution ». Sans exclusion d'autres approches, qui ne pourrait voir là les bases indispensables à une compréhension en profondeur de la société française saisie dans toute sa diversité et sa dimension historique ?

Ariane Bruneton-Governatori - Université de Pau

- 24 Pendant qu'à la Sorbonne ou au musée de l'Homme en 1967-68, nous, étudiants, faisons des exposés ou, pire, passions les oraux du certificat d'ethnologie, Leroi-Gourhan avait coutume de couvrir des feuilles de papier blanc, de figures de chevaux dressés, au galop, à l'arrêt, que sa main gauche dessinait par petites touches. Un peu perplexes, il faut bien le dire, nous interrogeons du coin de l'œil ces silhouettes, essayant de les interpréter comme le baromètre de son jugement à notre égard ! Nous pressentions chez lui en effet, une attention mieux fixée grâce à l'occupation de la main et que sa pensée s'inscrivait tout naturellement dans le geste !
- 25 Par ailleurs, nous entendions dire que les concepts et l'analyse qu'il nous proposait des universaux de la vie matérielle étaient généralement le fruit d'une expérimentation personnelle. On se le répétait à loisir, comme pour s'encourager dans un apprentissage un peu dénué de charmes : pas un type de percussion, pas un outil, pas une découpe de silex qui ne soient au préalable passés entre ses mains ou été exécutés par lui ! Mythe ou réalité ? Toujours est-il que cet enseignement qui était aussi le côtoiement d'une personnalité humaine me conforta dans le goût que j'avais pour l'analyse de la vie matérielle, expression de la construction et de la représentation sociale.
- 26 C'est ainsi que de l'étude de l'alimentation d'un groupe social donné, je tirais des conclusions sur une psychologie différentielle des sexes ; que de celle d'une production féminine d'autoconsommation, le jardin, je débouchais sur les interactions entre l'architecture individuelle et l'espace cultivé ; que partant d'une culture arboricole encore, celle de la châtaigne, étudiée dans ses techniques les plus fines, je mettais au jour la possibilité d'une organisation de l'espace, du temps, voire sociale et même politique particulière chez ceux qui en furent les tenants aux siècles passés.
- 27 En fait, on perçoit chez un certain nombre d'ethnologues dont je suis, l'attrance pour une case départ de l'analyse, faite de réalités tangibles. Handicap ou opportunité ? Seule la richesse heuristique des travaux le dira. Mais ce dont je peux témoigner ici, c'est du rôle que joua Leroi-Gourhan en légitimant ce goût pour le concret de la vie matérielle, sujet à tant de dévoilements !

Jacques Barrau - Museum national d'histoire naturelle

Un "passe-muraille" de l'esprit

« Il est même très sain (...) que la science de l'homme soit, par force, la plus interdisciplinaire de toutes les disciplines » (A. Leroi-Gourhan, 1968 : 1817).

- 28 Il y a maintenant plus de trente ans, mes travaux sur les relations entre nature, techniques et sociétés dans l'aire malayo-océanienne m'avaient conduit à être un lecteur attentif et passionné de *L'Homme et la Matière*, de *Milieu et techniques*, puis, un peu plus tard, du *Geste et la Parole*. Ces lectures m'étaient d'autant plus nécessaires que ma formation initiale d'agronome et de naturaliste avait sérieusement besoin d'être complétée par l'acquisition de connaissances fondamentales en sciences humaines. Or, entre autres sources de telles connaissances, l'œuvre d'André Leroi-Gourhan s'avéra, pour moi, être des plus précieuses et des plus accessibles. Peut-être était-ce dû au fait qu'il était un homme de sciences, sciences de l'homme et de la société, mais aussi sciences de la nature et de la vie ? Il vivait et pratiquait l'inter-, la pluri-, et la transdisciplinarité bien avant que ces termes et les concepts qu'ils recouvrent ne connaissent le fragile et fugace succès qu'ils eurent un temps chez nous. Dans le seul champ des sciences humaines, André Leroi-Gourhan incarnait, à lui seul, le vaste domaine de recherches correspondant à l'intitulé de l'actuelle section 33 du Comité national c.n.r.s. : « Anthropologie - Ethnologie - Préhistoire » !
- 29 Je ne devais rencontrer pour la première fois André Leroi-Gourhan qu'en 1970, lors de mon installation définitive en France, au Laboratoire d'ethnobotanique et d'ethnozoologie du

Museum national d'histoire naturelle de Paris. Leroi-Gourhan avait de solides attaches avec cet établissement, surtout au musée de l'Homme. Au sein de ce dernier, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, il exerça même, pendant quelques années et comme Claude Lévi-Strauss d'ailleurs, les fonctions de « sous-directeur au Museum ».

30 Cette première rencontre avec André Leroi-Gourhan fut pour moi une occasion d'enrichissement intellectuel : nous discutâmes de l'histoire des techniques et des outils des Océanies, de celle de leur flore et de leur faune domestiques... ; comme je m'étais aussi intéressé à la préhistoire de l'aire malayo-océanienne, les propos du grand archéologue qu'était Leroi-Gourhan éclairèrent bien des points sur lesquels je m'interrogeais.

31 De cette première conversation et de celles qui suivirent au fil des ans, j'ai gardé le souvenir d'un homme d'une prodigieuse culture, servi par une intelligence aussi brillante que méthodique et sachant communiquer son vaste savoir par des propos toujours clairs qu'il savait aussi illustrer de remarquables dessins où il avait le don de faire apparaître l'essentiel. Il était doté d'un fascinant pouvoir de mise en ordre des objets et des phénomènes, se fondant sur une rigoureuse mise en série des données de l'observation. Rien de sec toutefois dans cette démarche qui était aussi empreinte d'humanisme et qui faisait place à l'art, aux faits de religion... J'avais l'impression, face à Leroi-Gourhan, de retrouver un « naturaliste des Lumières » !

32 Et, surtout, je n'oublierai jamais notre dernier entretien : c'était à la Fondation Fyssen à l'occasion de la remise d'un prix international de cette fondation, prix dont il avait été d'ailleurs le premier récipiendaire. Je travaillais alors à un ouvrage sur l'histoire écologique et anthropologique de l'alimentation humaine. André Leroi-Gourhan, déjà profondément atteint par la maladie, tint à m'en entretenir. D'une voix à peine perceptible, il me prodigua ses conseils tout en attirant mon attention sur des faits alimentaires ou culinaires concernant les sociétés les plus diverses. Dans ce corps brisé par le mal, l'intelligence était toujours en éveil, le savoir toujours en croissance...

33 Jusqu'au bout, André Leroi-Gourhan aura été un savant à l'extraordinaire mémoire organisatrice, toujours en quête de données nouvelles. Cette insatiable curiosité lui servait à étayer de faits nouveaux des modèles qu'il avait déjà élaborés, mais aussi à ouvrir des voies neuves à la réflexion scientifique sur les hommes et leur histoire dans la complexité et la diversité de leurs relations à la matière, à la nature, dans la complexité et la diversité de leurs savoirs et savoir-faire des choses de cette nature.

Jean Benoist - Université d'Aix-Marseille III

34 D'abord un souvenir. Moment bref, qui aurait pu être sans grande importance, mais qui, en fait, orienta une carrière et ouvrit ce qui devint une longue amitié.

35 Vermenton, ce coin d'Yonne qui a pris un sens pour tous ceux qui ont connu André Leroi-Gourhan. Juillet 1956. J'allais sous peu partir quatre ans pour la Martinique afin de travailler à l'institut Pasteur.

36 Mais il n'y avait pas que la microbiologie et l'immunologie... A Lyon, puis à l'Institut d'ethnologie, des cours suivis d'abord par curiosité m'avaient passionné. En particulier, ceux de cet enseignant au ton calme, au regard aigu et au parler limpide. D'où cette visite intimidée à Vermenton, et cet après-midi sous l'avant-toit d'une maison sereine.

37 Lorsqu'un étudiant vient avec un projet et beaucoup d'incertitude, il s'imagine être le premier dans son cas, comme le malade qui consulte un médecin : chaque mot laisse une trace dans sa mémoire. Je parle, je dis mon intérêt pour l'ethnologie, je demande conseil sur ce que je pourrais faire aux Antilles. Silence, quelques bouffées de pipe, puis une question : « Mais, qu'est-ce qui vous intéresse le plus, la technologie, la société ou la religion ? » Avec l'enthousiasme de cette ignorance qui suit quelques lectures disparates, je réponds : « La religion. » Autre silence. Autres bouffées de pipe. « Oui, évidemment... Mais on n'aborde pas les gens comme cela... Faites un travail sur les techniques de pêche. Cela n'a jamais été fait

là-bas. Il faut commencer en parlant aux gens de ce qui les concerne le plus : leur travail, leur milieu... Pour le reste, vous verrez... Cela dépend de bien des choses... On ne sait jamais ce qu'on est capable de faire. J'en ai vu dont on espérait beaucoup, et qui n'ont abouti à rien, et aussi d'autres qui ont eu des résultats sur lesquels on ne comptait pas... Envoyez-moi votre travail sur la pêche, quand il sera avancé... »

38 Plus grand-chose d'autre, mais, curieusement, l'impression d'une clarification, qui allait me suivre longtemps. Après l'envoi d'un mémoire sur les techniques de pêche, et sans grandes promesses mais avec efficacité, ce fut le guidage vers une entrée au c.n.r.s. Je ne devais pas y rester, saisi par une offre canadienne. Mais derrière les mots et les silences de cette entrevue, l'apparente distance s'était faite totale attention.

39 Tout cela pourrait paraître banal, s'il n'y avait eu là le prélude à d'autres rencontres avec André Leroi-Gourhan, à Paris, à Arcy-sur-Cure, à Montréal, ou dans les jardins de Kyoto quand le dessin clair et dense des pins japonais s'harmonisait avec sa pensée et avec ses souvenirs.

40 Chaque fois, c'était la si forte et prenante impression d'une démarche de l'esprit où les divers niveaux du réel étaient naturellement intégrés. Nous avons tant de peine à éviter les cloisonnements, à relier entre eux les phénomènes... Lui, il aurait eu plutôt du mal à les séparer. Véritable passe-muraille de l'esprit, il passait du biologique au technique, du technique au social, du social à l'idéal sans paraître le savoir. Plutôt que de creuser les galeries de la science, il aimait abattre les cloisons entre ces galeries (que par ailleurs il savait fort bien creuser) et dégager ces salles imprévues que seul il maîtrisait vraiment.

41 Son œuvre reflète cette démarche. Paradoxalement, bien que traitant de sujets où la personnalité du chercheur pourrait être effacée par la contrainte des faits, c'est sa personne qui y passe fortement. Non, comme le font de mauvais chercheurs, en infléchissant son travail ou sa théorie en fonction de ses options. De cela, il s'est toujours gardé. Mais par son itinéraire. Fait d'étapes exigeantes et soumises aux contraintes d'une recherche aussi rigoureuse que possible, il serpente de façon totalement originale où s'exprime avant tout une liberté. Sa leçon dépasse chacun des domaines où il a travaillé : elle est celle de cette liberté, hors modes, hors écoles, celle de tout son itinéraire où son être, sa recherche et son œuvre se confondent.

42 C'est sans doute pour cela que tous ceux qui ont été plus ou moins ses proches, et qui ont d'une certaine façon participé à cet itinéraire, ont eu avec lui cette relation globale qu'il avait lui-même avec le monde. Il avait su faire de l'affectif le fondement de l'intellectuel, du concret celui de l'abstrait, et de la relation à travers les actes la source d'un dialogue plus profond et souvent muet.

43 Le mal qui allait l'envahir à partir de 1967, en semblant le murer aurait pu l'appauvrir. Longtemps, au contraire, il a semblé le conduire jusqu'aux extrêmes de lui-même, d'où il revenait avec un regard qui percera longtemps la dramatique grandeur de son silence.

Hélène Balfet - Musée de l'Homme, C.N.R.S.

Le « patron » et ses élèves. Leroi-Gourhan, instigateur de recherches sur la France et l'Europe

44 Juin 1947 : un petit groupe de campeurs s'installe aux abords du village de La Borne (Cher). Parmi eux, de peu leur aîné, « le patron » (« ... appelez-moi comme vous voudrez mais pas Monsieur »). Après une année de cours et de travaux pratiques, c'est l'épreuve de vérité pour ce groupe de stagiaires, et quelques-uns savent déjà où ils iront, diplôme en poche, se mesurer avec « leur terrain » outre-mer. C'est la première d'une longue série d'enquêtes, ou stages, du *c.f.r.e.*, le Centre de formation aux recherches ethnologiques qu'André Leroi-Gourhan vient de créer au musée de l'Homme pour donner à des étudiants en fin d'études universitaires une formation pratique à la recherche en ethnologie.

45 L'année suivante, c'est Agon dans le Cotentin, puis Saint-Senoux, Pierrefitte-sur-Sauldre, Saint-Martin-au-Bosc, Montgardon, Haleine, Asnières-en-Montagne, Rouvray... Pendant

vingt ans, avec des anciens prenant la relève pour l'encadrement des promotions successives, A. Leroi-Gourhan tiendra à passer ces quelques jours sur le terrain, en tout cas la période critique où se fixaient les axes de travail : quelques thèmes reconnus comme pertinents, à travers les premières informations et impressions recueillies, pour cerner l'assemblage des faits caractérisant cette communauté à ce moment de son histoire. Séances mémorables pour tous ceux qui y ont eu part (étudiants et chercheurs), où le souci pédagogique et la réflexion pénétrante de l'ethnologue se conjugaient pour amener chaque stagiaire à préciser son projet, de telle manière qu'il ait une part personnelle jouable tout en se rattachant à la problématique commune.

46 Pendant les années 60, il partagea ce rôle avec son collègue en Sorbonne, Roger Bastide, qu'il avait entraîné dans cette aventure annuelle. Et la complicité de ces deux maîtres pour s'immerger, le temps d'un exercice pédagogique, dans les problèmes existentiels d'un village normand ou bourguignon quelconque (choisi par d'autres, pour des raisons surtout pratiques) reste une belle leçon d'humilité pour leurs élèves.

47 La matière ethnologique est partout à portée de main, dans la tenue d'un jardin, une feuille de cadastre ou une réunion de coopérative, et c'est le regard de l'ethnologue, mieux encore dans le cas présent les regards croisés de plusieurs, qui la constituent en documents.

48 Ce simple rappel méritait d'être fait ici puisqu'un bon nombre d'élèves d'André Leroi-Gourhan, directs ou de la « deuxième génération », travaillent aujourd'hui en ethnologie de la France, dans le prolongement des intuitions du C.F.R.E.

Colette Petonnet - C.N.R.S. Paris

49 Avant lui les sciences humaines ne m'avaient infligé qu'un discours ennuyeux dont l'homme était absent. Plutôt que d'évoquer l'envergure du savant, j'esquisserai l'image du maître que fut pour moi Leroi-Gourhan. Je le revois à l'Institut d'ethnologie, dans sa blouse déboutonnée, écrivant d'une main les légendes des croquis qu'il dessinait de l'autre. Il s'exprimait dans une langue simple non dépourvue d'élégance, et avait fréquemment recours aux images pour expliciter sa pensée. Tout jargon, pédanterie ou dogmatisme lui étaient totalement étrangers. Et la technologie, la paléontologie, l'histoire de l'homme devenaient lumineuses pour le néophyte. Entre ses mains qui savaient tout faire, tourner le bois, remonter un nucleus, ou jouer d'un instrument, l'ethnologie devenait un art, l'art des connexions et des ensembles, l'art de restituer, vivantes, les choses, dans le mouvement que les hommes leur avaient imprimé. Amoureux des chats et dresseur de chevaux, il était fasciné par l'humanité dans sa totalité.

50 Je le revois au stage, en Normandie, où nous faisons, le soir, le point sur nos enquêtes, quand du haut d'un promontoire il lisait un paysage, en y redessinant, du bout du bras tendu, l'épaisseur des forêts gauloises, ou alors qu'il écoutait un paysan, immobile et silencieux, tirant sur sa pipe en hochant la tête. « Vous parlez trop », nous disait-il, « les meilleures informations sont celles qui vous sont livrées sans questionnement. » C'est en le regardant agir que je compris la leçon et appris la patience sur le terrain. Il parlait peu, allait toujours à l'essentiel, et était doué d'une rare qualité d'écoute. Paysans ou étudiants, il accordait à ses interlocuteurs la plus grande attention. J'ai eu maintes fois l'occasion de comparer, me heurtant à une incompréhension dubitative, quand je dévoilais mon terrain prolétarien. Leroi-Gourhan, au contraire, n'a jamais émis le moindre jugement de valeur, protégé par sa confiance dans l'enquêteur qu'il avait formé, et par une distance qui lui permettait d'appréhender l'universel.

51 Dans le bureau sévère et familier, où, le vendredi, il accordait aux thésards une entrevue d'une demi-heure, j'ai appris à exposer brièvement, mais sans omettre les détails, les étapes de l'enquête. Il laissait une grande liberté à l'initiative individuelle, conseillant rarement, sauf à développer les capacités personnelles, dans une marge de sécurité qui consistait à donner un coup d'arrêt si nous quittions la piste pour une fondrière. Le Non ! alors était sans appel. Tant que nous allions droit il fallait continuer, seul, parce que « l'ethnologue doit faire confiance à son propre génie ».

- 52 Il respectait les besogneux dont j'étais, qui, après un périple décevant, venaient tard à l'ethnologie dans l'espoir de changer de cap ; il cherchait à leur faire exploiter l'expérience antérieure. C'est ainsi que, en accord avec Roger Bastide, il me fit un devoir d'étudier ces zones de banlieue, alors mal connues, en proie à la laideur industrielle, sous prétexte qu'aucun de « nous » n'y était encore implanté.
- 53 Timide et émotif, il était aussi avare de compliments — tant que le travail n'était pas achevé — qu'il répugnait aux remontrances. Je ne le vis en colère qu'une fois : encombrée par les matériaux nombreux et disparates, j'avais, pour y voir clair, fait le vide et écrit cinquante pages d'un essai théorique, sorte d'introduction, où je livrais, hors des faits, le fil de ma pensée. « Je suis furieux », criait-il, sans expliquer pourquoi, et comme je l'exigeais, il dit d'un air déçu : « Mais, ma pauvre amie, vous donnez les fruits avant les fleurs ! »
- 54 Ces pages sont à jamais enfouies dans un placard si même je ne les ai perdues. Car il avait, bien entendu, raison.
- 55 Il me guida longtemps encore après sa nomination au Collège de France. C'est à Pincevent, où il disposait de plus de temps, que j'apportais, par morceaux, mes manuscrits. Je passais la journée, parfois deux, sur le champ de fouilles où j'ai acquis une qualification de bon manœuvre. Il me montrait les dernières trouvailles ; je lui racontais une anecdote ; il aimait rire, droit qu'il s'accordait rarement. Certains s'étonnaient qu'il fût mon maître, considérant nos terrains aux antipodes l'un de l'autre. Pour Leroi-Gourhan comme pour moi, ce n'était pas si étrange ni autrement éloigné que de chercher des traces de la cohérence humaine, pour lui émiettées dans la glaise stérile et raréfiées par le temps, pour moi obscurcies par les idéologies et diluées dans l'espace éclaté des villes contemporaines. L'observation nous rapprochait. Il m'a enseignée trop peu de temps pour que j'hérite assez de son savoir. Ce que je reçus de lui fut plutôt une empreinte, comme seuls en laissent les artistes.

Jacques Gutwirth - C.N.R.S. Paris

- 56 Vers 1967, un anthropologue fort connu me dit au hasard d'une conversation : « Leroi-Gourhan ? Ce n'est pas un ethnologue. » C'est pourtant bien lui qui suscita ma vocation ; mais peut-être ne suis-je qu'un préhistorien qui s'ignore !
- 57 A la rentrée d'automne en 1960, après deux années en Sorbonne qui n'avaient pas suscité en moi une vocation particulière, je résolus d'obtenir les certificats de sociologie et d'ethnologie. Je me rendis un matin à la salle du troisième étage du musée de l'Homme, pour assister au premier cours d'André Leroi-Gourhan. Ce n'était pas un brillant orateur et je l'entendais mal, mais ce qu'il nous dit, notamment sur l'articulation entre l'activité techno-économique des groupes humains et les autres niveaux de leur existence, me captiva. Il suggérait notamment de passionnantes recherches de terrain, sans *a priori* théorique.
- 58 Je fus séduit. En mon for intérieur, je décidai d'être l'un des quatre ou cinq étudiants, parmi la centaine d'auditeurs qui, selon ses dires, avaient des chances d'accéder à la profession d'ethnologue. Quelques semaines plus tard, il m'accorda un entretien dans son petit bureau du département de technologie du musée. Je lui fis part de mon aspiration, mais aussi de mes hésitations ; j'avais dépassé la trentaine. Il m'assura que l'expérience acquise dans mes activités professionnelles antérieures compensait largement ce handicap : il pensait avant tout à la pratique des rapports humains et sociaux. Depuis ce moment — je le dis sans fausse modestie — une sympathie manifestement réciproque s'installa entre nous : son soutien moral, sa confiance, puis son amitié, ne me firent jamais défaut. De mon côté, mon admiration, mon affection ne furent jamais ébranlées : j'écoutais avec attention ses conseils judicieux, notamment pour des choix importants. C'est ainsi qu'un peu plus tard, il eut une influence décisive quant à l'orientation de mes recherches. Pour ma thèse, j'hésitais entre une étude sur un village au Portugal — j'avais une bonne connaissance de la culture luso-brésilienne — et celle d'une communauté juive hassidique à Anvers — donc dans mon milieu d'origine. Lors d'une visite que je lui rendis à Arcy-sur-Cure, au début de juillet 1961, il soutint immédiatement

la seconde option — tout comme l'avait d'ailleurs déjà fait Hélène Balfet. Les raisons qu'il évoqua étaient d'abord d'ordre pratique. Mais il y avait aussi sa curiosité, son intérêt pour une recherche d'ethnologie religieuse, dont le caractère urbain ne le gênait certainement pas : il accepta de diriger ma thèse et c'est à sa suggestion qu'elle fut transformée en doctorat d'État. Ni lui ni moi nous ne pensions alors en termes d'anthropologie urbaine. Cependant, en donnant sa caution scientifique à ce travail, il ouvrait la voie pour cette orientation nouvelle de la discipline. En 1970, il honora mon livre sur les hassidim d'une préface ; il écrivait : « ... l'analyse des voies par lesquelles un groupe saisit sa personnalité et la constitue au *sein de la société industrielle actuelle* (souligné par moi) offre mieux qu'un intérêt de curiosité, elle présente une valeur directe pour la considération de l'avenir des sociétés humaines. » Pouvaient-on mieux dire quelques-unes des finalités de la recherche anthropologique sur la modernité ?

59 Devenu par la suite mon « directeur de recherche », il soutint sans hésiter mes travaux sur des thèmes que l'ethnologie des années 1970-80 ne reconnaissait guère. Ainsi mes enquêtes « acrobatiques » sur les judéo-chrétiens dans l'espace péri-urbain californien et les réflexions méthodologiques ou épistémologiques qu'elles suscitaient, l'intéressaient au plus haut point : nous en parlions régulièrement, à table chez *Balzar* ou dans son bureau du Collège de France. Je n'étais d'ailleurs pas seul à bénéficier de ce soutien inestimable. L'anthropologie innovatrice des années 80 — dont bien des articles et numéros à thème de *Terrain* témoignent de façon exemplaire — a sans conteste bénéficié de l'appui d'André Leroi-Gourhan. Son influence sur l'ethnologie dans notre pays n'est peut-être pas suffisamment reconnue ; on s'apercevra dans l'avenir qu'elle a été considérable, elle rayonne bien au-delà de ses élèves les plus directs.

Monique de Fontanès - Musée de l'Homme

- 60 Dans les années de l'après-guerre, l'enseignement de l'ethnologie n'était pas, comme aujourd'hui, présent dans de nombreuses universités à Paris et en Province ; il n'était offert qu'à la Sorbonne, sous forme d'un certificat de licence, dite « libre », qui venait le plus souvent en complément aux études de philosophie. Parmi les jeunes professeurs, André Leroi-Gourhan assurait un enseignement de technologie à l'Institut d'ethnologie, annexe de la Sorbonne, où le cours magistral était tenu par Marcel Griaule.
- 61 Très vite, Leroi-Gourhan, comme on le sait, comprit la nécessité d'apporter une formation complémentaire à ceux des étudiants qui choisissaient la voie de la recherche ethnologique, le plus souvent outre-mer. Le Centre de formation aux recherches ethnologiques offrait un enseignement spécialisé et pratique, avec un stage de terrain, qui se déroulait en France et généralement en milieu rural et en était la ratification finale. Un autre terrain, pourtant plus personnel était celui du mémoire de stage, que chaque étudiant devait présenter sur un thème de son choix, et là encore, par la force des choses, le domaine était métropolitain, sinon urbain et même parisien. Les sujets choisis, aussi divers qu'insolites, abordaient des problèmes touchant aux activités du monde pré-industriel, autant que rural.
- 62 Cependant à cette époque, l'ethnologie adoptée de préférence était celle de l'exotisme, prestigieuse, mais finalement plus abordable alors grâce à l'appui de la colonisation. Pour ma part, hésitant entre l'Océanie et l'Europe, où j'avais été initiée par l'option Europe, dirigée par Marcel Maget, pour le certificat d'ethnologie, j'ai compté parmi les étudiants que Leroi-Gourhan a fermement engagés dans la voie de l'ethnologie européenne. Par son approche du monde slave — on sait que Leroi-Gourhan possédait parfaitement la langue russe —, il a d'emblée jugé combien pouvait être féconde l'approche de ce monde à la fois si familier et si lointain, celui de l'Europe au-delà de la France. C'est sans conteste à lui que je dois d'avoir été introduite dans ce domaine presque inconnu, en tout cas méconnu et quelque peu méprisé : l'ethnologie européenne et sa culture matérielle. Au musée de l'Homme, la section d'Europe délaissée pendant l'entre-deux-guerres occupait une place plus que réduite. L'appui tardif donné par Paul Rivet qui avait envoyé des missions légères en différents points

(1938-39) — Boris Vildé en Estonie, R.Y. Creston aux îles Feroë, J. et R. Bénézech en Albanie, Marie-Louise Pasquino en Macédoine — fut malheureusement interrompu par la guerre et les missions ne furent jamais reprises. En 1945, il fallait étoffer la section au musée de l'Homme, augmenter le potentiel de ses collections et des données de sa documentation. L'incitation de Leroi-Gourhan, alors sous-directeur, a été décisive et l'a été pour d'autres de nos collègues. Je ne peux pas ne pas faire allusion à l'aide donnée à sa belle-sœur, Colette Jankovic, qui a rassemblé en quelques années la plus belle des séries que nous possédons sur un pays, le monde sud-slave en l'occurrence ; il l'a guidée par ses conseils et même directement en intervenant sur place par quelques voyages en Yougoslavie. Si le volume des collections a plus que décuplé, si la documentation sur la culture matérielle européenne traditionnelle s'est considérablement développée, c'est en grande partie grâce à l'encouragement prodigué très tôt par André Leroi-Gourhan que nous le devons, lui qui déplorait : « ... la disparition accélérée d'une grande partie du capital ethnique et finalement l'appauvrissement des sources, qui dans certains domaines, seront bientôt insuffisantes pour alimenter la réflexion future. » (*Ethnologie générale*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, 1968, p. 1820.)

Jeanine Fribourg - Université de Paris V

- 63 L'enseignement d'André Leroi-Gourhan — comme d'ailleurs celui de R. Bastide — a été pour nous tous qui avons eu la chance de les avoir comme professeurs extrêmement fructueux. L'enseignement que j'ai suivi en 1962 était consacré à l'évolution des sociétés archaïques et à l'analyse technologique ; mais ses premiers cours portaient sur des concepts généraux concernant l'ethnologie. Ne pouvant en quelques lignes dire tout ce que je lui dois aussi bien pour mon activité d'ethnologue que pour mon métier d'enseignante, je prendrai simplement un de ses concepts, celui d'« ethnologie », et essaierai de montrer combien la définition qu'il en donne a éclairé ma recherche. Je travaille en Aragon (Espagne) sur des villages situés dans ce qu'on appelle le « désert des Monegros », pays qui recouvre une partie des trois provinces aragonaises (Saragosse, Huesca et Teruel) et n'a pas d'individualité administrative propre. Or je me suis rendu compte que les gens de cette région ne se considéraient pas comme de telle ou telle province de l'Aragon, mais comme des « Monegros ». La même terre, le même climat, les mêmes conditions matérielles de vie, etc., font qu'ils « sont perçus et se perçoivent eux-mêmes comme formant une entité culturelle distincte ». Cette définition que Leroi-Gourhan donne de l'ethnologie est large ; il considérait lui-même que ce sentiment d'appartenance pouvait varier : il y avait ce qu'il appelait des étages d'appartenance au groupe (ce que j'ai nommé dans mes travaux « cercles d'appartenance ») pour une même ethnologie, de sorte que cette notion était difficile à saisir. Je me suis rendu compte sur mon terrain que si les villageois se sentaient avant tout de leur village et des « Monegros », ils se sentaient aussi comme appartenant à l'Aragon, puis à l'Espagne. Il me fallait donc distinguer cette gradation, ces cercles d'appartenance, et relever les marqueurs correspondants. Par exemple, pendant les fêtes, les « danzantes » (danseurs traditionnels) portent le costume paysan de l'Aragon. C'est là un marqueur d'appartenance au cercle le plus large (à part l'Espagne), celui de la région. Mais les éléments de ce costume sont utilisés selon une combinatoire propre à chaque village. De sorte que ce costume est un marqueur bivalent faisant référence aux deux appartenances, régionale et villageoise.
- 64 Bien maigre illustration de tout ce que Leroi-Gourhan a pu nous apporter tant du point de vue des concepts que de la méthodologie ! Il concevait l'ethnologie comme une science en étroite relation avec d'autres branches des sciences humaines : anthropologie physique, géographie humaine, économie, et... linguistique. Je me souviens qu'il avait souligné que la connaissance de la langue était pour l'ethnologue à la fois un moyen (pour mieux travailler sur son terrain) et une fin (le langage contenant une image de la société). Peut-être est-ce ce qui m'a inconsciemment à l'époque encouragée à travailler en Espagne et à m'acheminer vers l'ethnolinguistique ?

- 65 Il faut ajouter que son contact direct et sa bienveillance nous ont réconfortés et encouragés à poursuivre la carrière que nous avions choisie.

Pierre Lemonnier - C.N.R.S. Paris

Une anthropologie — et non une encyclopédie — des techniques

« L'étude des activités techniques reste un des domaines dont l'exploration est la plus urgente. La collecte des outils et des produits de l'activité matérielle ne suffit pas à définir les techniques, tout au plus assure-t-elle le sauvetage de matériaux scientifiques qui seront plus tard interrogés comme de simples documents d'archéologie, privés du tissu des gestes et des intentions qui en faisaient des éléments de la vie ethnique. La technologie intéresse aussi bien la recherche d'un cadre général théorique sur des opérations manuelles que celle du rôle de la technique dans l'assemblage ethnique » (A. Leroi-Gourhan, 1968 : 1820).

- 66 Les travaux d'A. Leroi-Gourhan faisaient l'objet du premier cours d'ethnologie auquel j'ai assisté : on nous expliquait ce jour-là que, curieusement, les gens bâtissent parfois leur demeure sans utiliser les matériaux qu'ils ont à portée de la main. Gros succès dans l'assistance. Mais, sans doute arrivé après le début du cours, je devais apprendre bien plus tard seulement que, contrairement à mon opinion, Leroi-Gourhan était un chercheur contemporain bien vivant. Au hasard de l'identification d'une brouette ou d'un piège à poissons, j'ai ensuite utilisé *L'Homme et la Matière* et *Milieu et Techniques* comme ce qu'ils ne sont pas : des encyclopédies. Largement consacrée à une enquête de technologie culturelle, et bien que comportant l'analyse de nombreuses chaînes opératoires, ma thèse de 3^e cycle passait toujours à côté de ce qui constitue — pour moi — l'essentiel de la pensée de Leroi-Gourhan « technologue » : une réflexion fondamentale sur l'ethnologie des techniques et non des recettes pour décrire des techniques.
- 67 Lors d'une enquête comparative sur les marais salants de la côte atlantique française, j'ai ensuite eu l'occasion — en structuraliste très primaire — de construire des tableaux destinés à repérer quels traits techniques variaient en même temps que tels autres, et, éventuellement, pourquoi. J'en étais à me casser la tête pour hiérarchiser et caractériser les traits qui varient beaucoup et ceux qui ne varient que peu ou pas, lorsque tout cela m'a confusément rappelé quelque chose... Mes questions en tête, j'ai à nouveau ouvert les deux volumes d'*Évolution et Techniques* pour découvrir que la pseudo-encyclopédie cachait les fondements *théoriques* et méthodologiques de l'ethnologie des techniques à laquelle Mauss avait appelé. Mieux vaut tard que jamais.
- 68 Loin d'être un « manuel Roret » du propulseur ou un abrégé à consulter obligatoirement avant la rédaction du chapitre-corbée sur la culture matérielle, *Évolution et Techniques* est d'abord un recueil d'exemples illustrant les notions clefs de « tendance » et de « fait ». Ce que Leroi-Gourhan a appelé « tendance » n'est pas un phénomène surnaturel qui pousserait les pierres à se munir d'un manche pour devenir herminettes — comme certains rieurs le prétendent encore — mais une loi postulée, fondée sur un principe d'économie (d'efficacité, de progrès, comme on voudra) selon laquelle une poignée, par exemple, est un moyen logique de ne plus se taper sur les doigts ; de la même manière, l'empilage de pierres que l'on appelle un mur est un moyen efficace de se protéger des intempéries, dont l'idée a de bonnes chances de traverser l'esprit des gens, pourvu que les pierres en question leur soient accessibles.
- 69 Cette tendance à l'amélioration des techniques — qui, grosso modo, semble bien accompagner leur évolution depuis l'origine — passe évidemment par la tête collective des peuples. Ce à quoi elle donne parfois naissance, dans un environnement matériel et social donné, est ce que Leroi-Gourhan appelle un « fait ». Or ces deux notions de tendance et de fait fondent l'ethnologie des techniques.

- 70 Elles permettent d'abord d'interpréter sociologiquement les classifications de techniques auxquelles on a nécessairement recours pour faire apparaître les ressemblances et les différences dont il y a lieu de chercher les dimensions sociales. Quels que soient les critères fonctionnels retenus pour le construire, un arbre classificatoire peut se lire en allant vers ce qui est commun — ce qu'on expliquera par la tendance —, ou en allant vers ce qui est différent —, vers les « faits individualisés ». Mais, surtout, en indiquant comment les « milieux » filtrent la tendance jusqu'à donner à une technique les caractéristiques qui sont les siennes dans un groupe humain particulier, Leroi-Gourhan a montré où les techniques s'articulent avec les autres phénomènes sociaux : dans le « milieu technique », « cette partie du milieu intérieur ("traditions mentales") qui intéresse spécialement l'activité technique » (*Milieu et Techniques* : 336, 342). Leroi-Gourhan a désigné les représentations des techniques comme champ d'étude privilégié de la dimension sociale de l'action sur la matière.
- 71 Dans la mise en ordre des variantes techniques observées dans les salines bretonnes et vendéennes, j'ai alors trouvé que la notion de degré du fait s'applique aussi bien à des processus qu'à des objets. Conformément au modèle de Leroi-Gourhan, les micro-différences illustrant un énième degré du fait correspondent là aussi à des groupes socioprofessionnels bien délimités, alors que les invariants concernent des points essentiels du processus technique.
- 72 L'étude du système technique des Anga de Nouvelle-Guinée m'a par la suite montré que des représentations techniquement arbitraires des techniques pèsent aussi sur des degrés du fait qui sont loin d'être les derniers, mais concernent aussi des aspects physiques de l'action sur la matière qui déterminent directement leur efficacité ou leur non-efficacité technique. Mais c'est là un autre terrain.

Georges Ravis-Giordani - Université de Provence

- 73 C'était en 1963 ; je faisais alors avec une vingtaine de camarades le stage de terrain de fin d'année du Centre de formation aux recherches ethnologiques que dirigeaient Roger Bastide et André Leroi-Gourhan. Philosophe de formation, venu un peu tard à l'ethnologie, j'avais délibérément choisi un sujet de stage aussi éloigné que possible de toute tentation spéculative : l'étude de quelques ateliers de boisseliers situés autour de la forêt d'Andaine (Orne) où s'était fixé cette année-là le stage.
- 74 Le deuxième jour du stage, André Leroi-Gourhan vint à passer dans un des ateliers où je m'efforçais de mon mieux de décrypter les gestes et les paroles de mes « informateurs ». Au cours de l'entretien avec l'artisan, il laissa négligemment entendre qu'il avait remarqué qu'on utilisait autrefois dans cet atelier des tours à pédale et courroie. L'étonnement de son interlocuteur fit place à une complicité admirative quand André Leroi-Gourhan lui eut dit sur quel détail matériel mineur (une attache au plafond de l'atelier, je crois) il en avait eu l'indication. Désormais la conversation avait pris un tour plus vif, et j'assistai à une inoubliable leçon d'entretien ethnologique.
- 75 Si j'évoque cette anecdote, ce n'est pas uniquement par quelque complaisance autobiographique. C'est parce qu'elle est restée pour moi comme un de ces moments exemplaires qui éclairent, sinon alimentent, des années de recherche. Là où il me semblait qu'il n'y avait rien à voir, André Leroi-Gourhan m'avait montré qu'il y avait non seulement à voir mais à penser, à imaginer, et que c'est le regard de l'ethnologue qui fait d'un terrain un objet d'étude, décelant sous le moindre signe (ici matériel) la structure disparue ou invisible dont il est la matérialisation, le point d'insertion, dérisoire mais incontournable, dans le réel.
- 76 Cette réflexion m'a rendu plus accessibles la lecture dispersée des œuvres d'André Leroi-Gourhan, et l'articulation de la démarche qu'il nous laisse avec celle que nous propose cet autre guide intellectuel qu'est Claude Lévi-Strauss. Affronté au même problème épistémologique — mettre de l'ordre et du sens dans les faits recueillis — Claude Lévi-Strauss nous propose une méthode qui consiste à construire le modèle qui rende compte de *tous* les éléments pris en compte et de leurs positions réciproques. Comme les éléments sont différents, voire contraires,

le modèle d'intelligibilité que nous appelons structure se dégage de ces variantes comme l'invariant, ou mieux comme la règle de transformation qui nous permet de passer des uns aux autres, de les situer les uns par rapport aux autres, dans un système de relations.

77 Sensiblement différente est la démarche d'André Leroi-Gourhan. Il s'en explique d'ailleurs dans l'introduction à cet admirable ouvrage qu'est *Archéologie du Pacifique Nord*. Pour lui, et l'anecdote que j'évoquais ci-dessus n'en donne qu'un mince aperçu, la structure se dégage en pointillés à partir d'un certain nombre d'éléments qu'il s'agit de relier entre eux en imaginant les chaînons manquants. Ceux-ci peuvent être retrouvés soit par une prudente incursion comparatiste dans des situations structurelles analogues, soit dans l'analyse de la dialectique entre ce que A. Leroi-Gourhan appelle tendance et fait techniques.

78 Le fait technique, tel que le chercheur le découvre sur le terrain est en effet à la fois *porteur* d'une tendance (qui peut se matérialiser dans d'autres faits techniques différents) et *fixateur* de cette tendance, en un point de l'espace et du temps de l'histoire humaine ; ce faisant, il lui donne concrètement et irréductiblement une forme, laquelle en commande d'autres plus particulières, en une hiérarchie dont la théorie des « degrés du fait » essaie de rendre compte.

79 Les conséquences méthodologiques de cette conception des choses sont importantes. C'est d'abord le primat de l'histoire qui court à travers toute l'œuvre d'André Leroi-Gourhan. Tout fait est historique et doit être situé dans le temps et l'espace. « Une phrase comme : "Les Eskimos ont emprunté le pas de vis à l'Europe" fait état d'un fait à peu près incontrôlable, inutilisable pour l'histoire des Eskimos, inexact pour la presque totalité des groupes. Nous dirons : "Les Eskimos de la côte occidentale du Groenland, au stade d'Inugsuk, vers la fin du xiii^e siècle, ont emprunté le pas de vis aux colons normands du Groenland". Le fait présente ainsi le maximum de précision possible » (*Archéologie du Pacifique Nord*, p. 10).

80 Cela dit, tout fait technique est porteur de deux logiques : l'une, qui nous renvoie à la tendance, est celle de l'adaptation optimale de l'outil à sa fonction ; l'autre, qui nous renvoie à l'histoire des groupes, est celle de son insertion dans des groupes concrets, avec toutes les dimensions qu'elle a pu prendre : simple emprunt technique, facteur de domination, ou de différenciation à l'intérieur du groupe adopteur, etc.

81 Il y a donc deux façons de comprendre les variations des objets concrets dont l'ethnologue se saisit. La première consiste à saisir, par rapport à la tendance, les différentes solutions possibles qui permettent de la matérialiser. Il va de soi que, parmi les différentes solutions, certaines sont plus efficaces que d'autres, et qu'on peut toujours en reconstituer idéalement la hiérarchie. Une seconde façon de comprendre les variations est celle qui intègre à la tendance « nue » toutes les données du milieu social dans lequel elle s'exerce et se matérialise. Le fait reprend alors le dessus, non pas comme raison ultime mais comme concrétion de causes et de lois, raccourci de déterminismes divers qu'il s'agit de mettre au jour et d'expliciter. Si bien que le moindre fait, pourvu qu'on le situe dans cette double perspective à la fois morphologique et historique, peut être le point d'appui d'une interrogation ethnologique, au sens où A. Leroi-Gourhan nous dit qu'elle a pour but « d'étudier et de comprendre ce qui est le plus intimement propre à chaque groupe humain à travers le temps et l'espace, c'est-à-dire d'abord en quoi les groupes sont personnalisés et différents ». (« L'expérience ethnologique » in J. Poirier, éd. *Ethnologie générale*, Encyclop. de la Pléiade, p. 1817).

82 Ce programme de recherche qui embrasse dans une même perspective l'étude systématique et comparative de séries d'objets relevant de la même logique, et l'étude des structures historiques réelles dans lesquelles cette logique se trouve utilisée et réalisée, me paraît pleinement adéquate aux conditions propres à nos sociétés européennes, et françaises en particulier. Non pas qu'elles soient plus complexes ou plus historiques que d'autres, mais parce que leur complexité et leur historicité peuvent être plus facilement reconstituées et aussi parce que cette complexité et cette historicité sont consciemment revendiquées et assumées dans leur présent.

Henri Raulin - C.N.R.S. Musée national des Arts et Traditions populaires

Les leçons d'un patron, André Leroi-Gourhan

- 83 Les plus jeunes de ses disciples parleront de ses ouvrages et de ses cours les plus récents. Étant de ceux qui ont eu le privilège de « découvrir » a.l.g. tout juste après la Seconde Guerre mondiale, ce sont ses deux ouvrages les plus classiques publiés en 1943 et 1945 qui m'ont marqué profondément. Certainement beaucoup trop, car j'ai compris au retour d'un long séjour en Extrême-Orient qu'il était pour le moins contrarié par des travaux et des formulations qui à force de vouloir être rigoureuses en allant dans le sens des leçons du maître n'étaient que des redites, pour ne pas dire des copies conformes. Il ne montrait aucune irritation, mais on en était d'autant plus touché : s'il n'aimait pas que l'on répète pour elles-mêmes ses classifications, il souhaitait qu'elles s'intègrent à des ensembles ethnographiques ou de préférence ethnologiques plus complets, où la technologie n'était qu'un des maillons des rapports humains. C'est seulement dans cette perspective que les travaux dont il assurait la direction obtenaient son accord et pouvaient trouver leur véritable aboutissement.
- 84 Il ne s'étendait pas non plus en félicitations : un petit mot au détour d'un chantier de fouille, ou au café très matinal, entre deux airs de biniou, plus souvent que dans son bureau du musée de l'homme, faisait comprendre qu'on était dans la bonne voie. Parfois, ce petit mot permettait d'avancer et de recouper d'autres faits et d'en tirer des conclusions — relativement — précises, car il était trop lucide pour croire, y compris pour lui-même, que tous les résultats des recherches devaient être considérés comme définitifs.
- 85 On peut rappeler ce qu'il a écrit dans *L'Homme et la Matière* (p. 342) et qu'il répétait souvent sous d'autres formes : « Si l'histoire est une science solide, l'usage démontre qu'en ethnologie on ne saurait dépasser des limites assez modestes... Cet état aboutit à plusieurs courants de théories qui usent de moyens peu nombreux : les migrations, les emprunts, l'apparition spontanée. »
- 86 Pour concrétiser sa pensée, il renvoie ici à la diffusion de la sarbacane (p. 86), arme par excellence des forestiers, aussi bien de l'Extrême-Orient que de l'Amazonie. Résultat de migrations ou nécessité dans un milieu identique ? Il répondait ainsi : « On ne sait pas le millième de ce qu'il faudrait pour débrouiller l'écheveau des aventures humaines. »
- 87 Cette mise en garde a été salutaire pour nombre d'ethnologues qui ont évité de tomber dans des pièges tentateurs, comme celui de l'origine commune de la luge à roue (photo 1) de la vallée d'Abondance en Savoie et du traîneau suédois (photo 2) pour le transport des céréales, si l'on n'ignore pas que les Burgondes, originaires de Scandinavie, ont contribué au peuplement des Alpes.
- 88 Bien qu'il se soit souvent tourné vers le passé de l'humanité, a.l.g. avait des idées éclairantes concernant le futur, qui complétaient ses perspectives historiques. Les problèmes d'origine, d'inertie, d'emprunt, d'invention, de diffusion, de convergence, de progrès technique (*Milieu et Techniques* pp. 320-472) sont exposés de manière prophétique : ils prévoyaient implicitement les échecs de l'introduction des techniques occidentales les plus évoluées dans des milieux humains dont la capacité d'absorption technologique ne permettait pas d'appliquer le système des vases communicants. Dans ce sens, par sa pensée et ses leçons, il fut aussi un précurseur que les praticiens du développement n'ont malheureusement pas encore assimilé.

Claudine de France - C.N.R.S. Paris

Un promoteur du cinéma ethnologique

« Manger avec des baguettes est un fait qui assure la confection d'une carte de répartition intéressante, mais manger en faisant mouvoir ses baguettes à la japonaise, à la chinoise, à la mongole, avec vulgarité ou raffinement, sont des faits restituables seulement par la

vision filmée, dont la notation rencontre dans l'unique dimension de l'écriture des obstacles considérables » (A. Leroi-Gourhan, 1968 : 1823).

André Leroi-Gourhan : pionnier et inspirateur de la réflexion sur le cinéma en sciences humaines

- 89 Parmi les œuvres scientifiques qui ont le plus directement inspiré mes recherches figure en toute première place celle d'André Leroi-Gourhan. L'ampleur de vue de cet auteur, la profondeur de sa conception de la technologie et, plus généralement, de la culture, qu'il préféra placer dans le prolongement de l'évolution biologique plutôt que de l'opposer radicalement à la nature, ont conféré à l'anthropologie une unité et une dimension qui permettaient d'y abriter parfaitement mes propres préoccupations concernant l'image animée.
- 90 Dès 1948, André Leroi-Gourhan avait, en pionnier, manifesté son vif intérêt pour le cinéma ethnographique, entrevu pour la première fois sous l'angle méthodologique, dans son célèbre article « Le cinéma ethnologique existe-t-il ? », qui associait étroitement le cinéma aux sciences humaines et rendait hommage aux premiers films de Jean Rouch. Près de quinze ans plus tard, il accordait de nouveau une place importante à l'image animée dans sa réflexion, la concevant comme le produit d'une longue bataille entre les techniques du geste et celles de la parole, au terme d'une évolution jalonnée de profonds remaniements au sein de l'ensemble des techniques d'expression. Aussi est-ce tout naturellement vers lui que je me tournai, en vue d'une direction, lorsqu'en 1962 j'entrepris des recherches sur la cinématographie, envisagée sous son double aspect d'instrument et d'objet d'étude pour les sciences humaines. Bien que j'aie été avant tout sensible à l'orientation générale de la pensée d'André Leroi-Gourhan, prise dans son ensemble, certaines de ses idées, notions ou perspectives ont plus directement guidé ma difficile entreprise.
- 91 Intéressée à l'origine par ce qui était le plus immédiatement accessible à l'appréhension cinématographique, les notions leroi-gourhaniennes de « comportement technique » et de « continuum technico-rituel » ont été pour moi le point de départ d'une conception de l'image animée dans laquelle la technologie occupait une position centrale. Dans le même temps m'est venue la passion des films technologiques, la conscience de leur importance et le désir impérieux d'en réaliser. Il semblait clair, en effet, que ce qui s'offrait tout d'abord, et en permanence, à l'observation cinématographique, était le comportement technique, ou plus généralement le technique : mélange indissociable de corps, de matière et de rite mis en œuvre dans toute action humaine. Sur de telles bases pouvait alors prendre appui un découpage du sensible effectué dans la perspective d'une anthropologie filmique, c'est-à-dire d'une étude de l'homme constamment guidée par le regard du cinéaste.
- 92 Lorsque, par la suite, je m'engageai dans une analyse du continuum technico-rituel tel qu'il nous est présenté par le film, la notion de « chaîne opératoire » devint une référence essentielle parce qu'elle prenait pour point de départ de l'analyse technologique des séquences d'action et non des éléments isolés de comportement. De plus, elle attirait l'attention sur les relations d'articulation entre les composantes d'une action ou de vastes ensembles d'actions. Ce dernier point est capital pour qui s'intéresse à l'image animée, car cette dernière est, dans l'histoire des techniques d'expression — qu'elles relèvent de la tradition orale ou de la culture écrite —, la seule technique qui, offrant une trace persistante du flux sensible, permette le développement d'une véritable arthrologie des faits et gestes. Se trouvait ainsi à portée d'examen l'architecture des aspects sensibles de l'action, examen auquel je me suis livrée en tentant d'intégrer, dans la perspective d'une praxéologie générale, les anciens principes discontinuistes de découpage de l'action, essentiellement fondés sur le langage, au sein d'un plus vaste système de classification qui prenne également en compte l'une des données premières de l'observation cinématographique : l'enchaînement des gestes, des opérations, des procès, dans l'espace et dans le temps.

93 Bien d'autres questions me seraient sans doute demeurées longtemps obscures si je n'avais été guidée, à l'origine, par la conception évolutionniste que proposait André Leroi-Gourhan des rapports entre langage, mémoire et figuration. Je citerai en exemple les statuts respectifs de l'observation directe, de l'observation cinématographique et du langage au sein de l'enquête anthropologique, dus à un remaniement en profondeur des fonctions de mémorisation dévolues jusque-là au langage écrit. Aujourd'hui encore, alors que je m'attache à l'étude des rapports extrêmement complexes qui s'établissent entre l'image et le commentaire dans un film ethnographique, ceux-ci s'éclairent en partie lorsque je les interprète à la lumière de la conception du mythogramme telle qu'elle est développée dans *Le Geste et la Parole*. Bref, quel que soit le tour pris par mes recherches depuis plus de vingt ans, quelles que soient les questions abordées, les réponses proposées, toujours ont été présentes à l'arrière-plan les perspectives théoriques de ce grand penseur de la culture que fut André Leroi-Gourhan. Je crains que ma dette envers lui ne soit sans fin.

Jean-Dominique Lajoux - C.N.R.S. Paris

A propos du film ethnographique

94 Lorsqu'en 1948 André Leroi-Gourhan écrit dans la *Revue de Géographie humaine* l'article aujourd'hui célèbre sur le film ethnographique, le cinéma est un moyen d'expression réservé seulement aux professionnels. Par ses critiques sur les productions du temps, a.l.g. montre qu'il a conscience des possibilités que pourrait apporter le cinéma à l'ethnologie mais les moyens techniques manquent et rien ne permettait d'imaginer les progrès qui allaient voir le jour dans les décennies suivantes. A cette époque, la télévision n'était encore qu'un procédé expérimental. Aujourd'hui, dans le domaine de l'enregistrement audiovisuel, des appareils aux possibilités infinies sont en vente dans le premier bazar de quartier. Le son et l'image en couleurs sont enregistrables en tout lieu, en tout temps, à toute heure, simultanément par une seule personne avec un instrument à peine plus gros qu'un appareil photographique de la fin des années 1940. A. Leroi-Gourhan s'extasiait pourtant devant une nouveauté technique de l'époque : « Le film sonore permet de réaliser ce qu'on pouvait à peine espérer : voir et entendre des hommes qui vivent : les hommes les plus rares, ceux qui habitent au fond des forêts amazoniennes. »

95 Le progrès technique dans un secteur de la recherche influe directement sur les connaissances dans ce domaine. La recherche outillée permet des découvertes impossibles sans les instruments. Tout au moins fournit-elle des données de base que l'imagination ou les calculs les plus savants ne sauraient apporter². Aussi devons-nous regretter qu'a.l.g. n'ait pas, ces dernières années, écrit une suite à ce premier article.

96 Pourtant à bien lire, dans le volume *Ethnologie générale de la Pléiade*, sa contribution : « L'expérience ethnologique », on découvre l'intérêt qu'en 1968 il porte toujours à l'audiovisuel. Quelques lignes de cette postface posent un problème parmi les plus difficiles qu'on puisse avoir à résoudre. L'équation est ainsi formulée : les cent raisons pour lesquelles un tombeau chinois est chinois.

97 a.l.g. savait déjà en la posant, que cette question ne trouverait pas de réponse sans le secours de l'image. A propos de l'étude des arts plastiques et de ce qu'on pourrait nommer la plastique du geste banal, a.l.g. précise :

98 « S'ils peuvent faire l'objet d'une approche visuelle, d'une communication à travers les images, leur intégration sur le même plan que les données immobiles et aisément emprisonnables dans le réseau verbal reste assez problématique... »

99 Cependant le propos est plus théorique et c'est la notion de style qui en est l'enjeu. « Il reste un autre obstacle à franchir qui n'est pas de faibles proportions, celui où seraient maîtrisés les problèmes que pose la définition du style... »

- 100 Existe-t-il, pour tenter de franchir cet obstacle, une autre voie que celle du recours aux moyens offerts par l'audiovisuel ? Nous ne le pensons pas mais aujourd'hui les techniques d'enregistrements et d'analyses audiovisuelles passent aussi par celles de l'inévitable informatique.
- 101 Ainsi, depuis près de vingt ans, mes travaux cinématographiques ont largement été orientés pour répondre aux questions de méthode que je m'étais posées pour essayer de découvrir « les cent raisons qui font qu'un sabot bourguignon est un sabot bourguignon ».
- 102 Ce qui signifie que non seulement sabotier après sabotier, mais aussi forgeron après forgeron, cordier après cordier, moissonneur après moissonneur, etc., dans les limites de mes possibilités, les hommes qui travaillaient de manière traditionnelle, c'est-à-dire manuelle, ont été prétexte à enregistrements cinématographiques selon des normes conciliables avec l'ethnographie et sans rapport avec les règles changeantes du cinéma ou de la télévision. Les films ainsi collectés devant permettre de faire *en laboratoire* les travaux de comparaison que seul le cinéma autorise : pouvoir mettre côte à côte deux hommes, pratiquant la même technique mais qui vivent ou ont vécu en des temps et en des lieux différents et analyser, comparer chacun de leurs gestes en mesurant point par point au fur et à mesure de son élaboration l'objet qu'ils façonnent.
- 103 Ce genre de recherche débouche obligatoirement sur des découvertes mais il nécessite des moyens introuvables à l'échelon du chercheur isolé. Il met aussi en œuvre des méthodes qui deviennent rapidement incompatibles avec la recherche de terrain, sans compter la complexité redoutable des approches mathématiques et géométriques traduisant l'évolution de la forme de l'objet et ses rapports tant avec l'opérateur qu'avec les gestes qui le façonnent.
- 104 Le domaine français était un bon terrain, facile d'accès, mais depuis bien des années les techniques traditionnelles suivent un trajet rigoureusement inverse à celles de l'audiovisuel. Si nous possédons aujourd'hui les moyens d'investigation, la France, en ses si riches terroirs de jadis, n'offre pas grand-chose à investir. Mais tout n'est pas perdu. Il reste encore *l'ailleurs*, le terrain classique de l'ethnologue.
- 105 « Manger avec des baguettes à la japonaise, à la chinoise ou à la mongole, avec vulgarité ou avec raffinement sont des faits restituables seulement par la vision filmée. Le style suivant lequel ces opérations se font passe entre les mailles de la systématique. Les nuances sont pourtant l'élément définitivement significatif et l'esthétique au sens large pourrait bien être une des clefs de l'ethnologie ? »
- 106 Cette proposition formulée par a.l.g., il y a vingt ans, s'avère pour nous, aujourd'hui une certitude. Toutefois l'appareil théorique et l'appareillage technique à mettre en œuvre pour que cette certitude devienne une évidence aux yeux de tous, sont monumentaux, démesurés eu égard à l'apparente modestie de la question posée. André Leroi-Gourhan a ouvert ici un chantier prometteur, j'y ai porté quelques matériaux mais l'édifice reste à construire.

Bibliographie

- 107 On trouvera une bibliographie des œuvres d'André Leroi-Gourhan — jusqu'en 1972 — au début du recueil d'études que publièrent ses élèves, en son honneur, à l'occasion de son soixantième anniversaire (*L'homme, hier et aujourd'hui, Recueil d'études en hommage à André Leroi-Gourhan*, Paris, Editions Cujas, 1973). Une manifestation et une exposition commémorant l'homme et l'œuvre seront organisées en février 1987 ; à cette occasion, sera éditée une plaquette comportant, entre autres, une bibliographie complète des travaux d'André Leroi-Gourhan. Ci-dessous le rappel de quelques titres majeurs :
- 108 *La civilisation du Renne*, Paris, Gallimard (collection « Géographie humaine »), 1936, 178 p.
- 109 *Documents pour l'art comparé d'Eurasie septentrionale*, Paris, Éditions d'art et d'histoire, 1943, 99 p.
- 110 *L'homme et la matière. Évolution et techniques*, I, Paris, Albin Michel, 1943, 367 p.
- 111 *Milieu et techniques. Évolution et techniques*, II, Paris, Albin Michel, 1945, 512 p.

- 112 *Archéologie du Pacifique Nord*, Paris, Institut d'Ethnologie (« Travaux et mémoires de
l'Institut d'Ethnologie », t. 47), 1946, 542 p.
- 113 « Cinéma et sciences humaines. Le film ethnologique existe-t-il ? » *Revue de géographie
humaine et d'ethnologie*, n° 3, 1948, pp. 42-50.
- 114 « Note sur l'étude historique des animaux domestiques » dans *Livre jubilaire offert à Maurice
Zimmermann*, Lyon, imprimerie Audin, pp. 379-388, rééd. dans *Le Fil du temps*, Paris, A.
Fayard, 1983).
- 115 « Notes pour une histoire des aciers », *Techniques et civilisations*, vol. 2, fasc. 7, 1951, pp.
4-11, (rééd. dans *Le Fil du temps*, Paris, A. Fayard, 1983).
- 116 « Sur la position scientifique de l'ethnologie », *Revue philosophique*, oct.-déc. 1952, pp.
506-518.
- 117 « L'homme », *Encyclopédie clartés*, Paris, 1956 (vol. 4 bis) (Préface, l'évolution humaine, la
vie esthétique, le domaine de l'esthétique.)
- 118 « L'histoire sans texte : ethnologie et préhistoire », *L'Histoire et ses méthodes*, Paris, Gallimard
(Encyclopédie de la Pléiade), 1961, pp. 217-249.
- 119 « Apparition et premier développement des techniques », *Histoire générale des techniques. I,
Les Origines de la civilisation technique*, Paris, p.u.f., 1962, pp. 1-74.
- 120 « Matérialisme et sciences humaines », « Science et matérialisme », *Recherches et débats*, n
° 41, Paris, Fayard, 1962, pp. 135-143.
- 121 Avant-propos à « Haleine, trois aspects d'une commune de l'Orne », par J. Gutwirth, N. Echard
et J.-C. Muller, *Études rurales*, n° 11, oct.-déc. 1963, pp. 5-6.
- 122 *Les religions de la Préhistoire*, Paris, p.u.f., 1964, 155 p.
- 123 *Le Geste et la Parole. I, Technique et Langage*, Paris, A. Michel, (coll. Sciences d'aujourd'hui),
1964, 323 p.
- 124 *Le Geste et la Parole II. La Mémoire et les rythmes*, Paris, A. Michel, (coll. Sciences
d'aujourd'hui), 1965, 285 p.
- 125 *Préhistoire de l'art occidental*, Paris, Mazenod (coll. L'art et les grandes civilisations), 1965,
480 p.
- 126 *La Préhistoire* (avec la collab. de G. Bailloud, J. Chavaillon et al.), Paris, p.u.f. (coll. Nouvelle
Clio), 1966, 366 p.
- 127 « L'expérience ethnologique » in *Ethnologie générale* (J. Poirier éd.), Paris, Gallimard
(Encyclopédie de la Pléiade), 1968, pp. 1816-1825.
- 128 *L'art sans écriture*, Institut d'ethnologie, Paris, 1968, polycopié, 26 p.
- 129 Observations technologiques sur le rythme statuaire, in *Échanges et Communications
(Mélanges offerts à C. Lévi-Strauss)*, la Haye, Mouton, pp. 658-676.
- 130 Préface à *L'Aubrac. Tome I, Géographie, agronomie, sociologie économique*, Paris, Éd. du
c.n.r.s. 1970, pp. 9-10.
- 131 « Fouilles de Pincevent. Essai d'analyse ethnographique d'un habitat magdalénien (la section
36) », septième supplément à *Gallia-Préhistoire* (en collab. avec M. Brézillon, F. David et
al.), 1972 (2 vol.) (331 p).
- 132 *Les Racines du monde. Entretiens avec Claude Henri Rocquet*, Belfond, 1982, 256 p.
- 133 *Le Fil du temps. Ethnologie et préhistoire 1920-1970*, Paris, A. Fayard, 1983, 380 p.

Notes

1 J. Poirier, « Le constat ethnographique » in *L'Homme, hier et aujourd'hui, Recueil d'études
en hommage à André Leroi-Gourhan*, Paris, Cujas, 1973 (p. 785).

2 Les récentes expériences astronomiques sur les planètes Saturne et Uranus ou la comète
de Halley sont là pour démontrer comment et combien les instruments peuvent aider les
chercheurs dans la connaissance du système solaire. Les progrès dans l'enregistrement
audiovisuel sont comparables et la caméra peut être à l'ethnologie ce que les sondes
interplanétaires sont à l'astronomie.

Notes astérisques

* André Leroi-Gourhan est mort le 19 février 1986. Plusieurs de ses anciens élèves, disciples et amis s'étant spécialisés, partiellement ou totalement, en ethnologie de la France et de l'Europe, lui rendent ici hommage.

Pour citer cet article

Référence électronique

Christian Bromberger, Jean Poirier, Jean-Pierre Olivier De Sardan, Claude Royer, Ariane Bruneton-Governatori, Jacques Barrau, Jean Benoist, Hélène Balfet, Colette Petonnet, Jacques Gutwirth, Monique de Fontanès, Jeanine Fribourg, Pierre Lemonnier, Georges Ravis-Giordani, Henri Raulin, Claudine de France et Jean-Dominique Lajoux, « Hommage à André Leroi-Gourhan », *Terrain* [En ligne], 7 | 1986, mis en ligne le 19 juillet 2007. URL : <http://terrain.revues.org/index2913.html>

Bromberger C. & al., 1986, « Hommage à André Leroi-Gourhan », *Terrain*, n° 7, pp. 61-76.

À propos des auteurs

Christian Bromberger

Université de Provence

Jean Poirier

Université de Nice

Jean-Pierre Olivier De Sardan

C.N.R.S. Montpellier

Claude Royer

C.N.R.S. et université de Franche-Comté

Ariane Bruneton-Governatori

Université de Pau

Jacques Barrau

Museum national d'histoire naturelle

Jean Benoist

Université d'Aix-Marseille III

Hélène Balfet

Musée de l'Homme, C.N.R.S.

Colette Petonnet

C.N.R.S. Paris

Jacques Gutwirth

C.N.R.S. Paris

Monique de Fontanès

Musée de l'Homme

Jeanine Fribourg

Université de Paris V

Pierre Lemonnier

C.N.R.S. Paris

Georges Ravis-Giordani

Université de Provence

Henri Raulin

C.N.R.S. Musée national des Arts et Traditions populaires

Claudine de France

C.N.R.S. Paris

Jean-Dominique Lajoux

C.N.R.S. Paris

Droits d'auteur

Propriété intellectuelle

Index thématique : hommages

Licence portant sur le document : Propriété intellectuelle